



Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Julie Létourneau, directrice générale / secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Ludger, que le Conseil municipal de Saint-Ludger tiendra une séance régulière le mardi 11 juillet 2017 à 19h30 à la Salle du Conseil au 212, rue La Salle, deuxième étage.

Au cours de cette séance, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

NATURE ET EFFET : Permettre l'agrandissement de l'usine de bassin à 3,4 mètres de la ligne avant.

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ : 184, rue Boisvert (Lots 4 189 469 et 4 472 903).

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil municipal relativement à cette demande de dérogation mineure.

DONNÉ à Saint-Ludger, ce 22 juin 2017.


JULIE LÉTOURNEAU

Directrice générale / secrétaire-trésorière